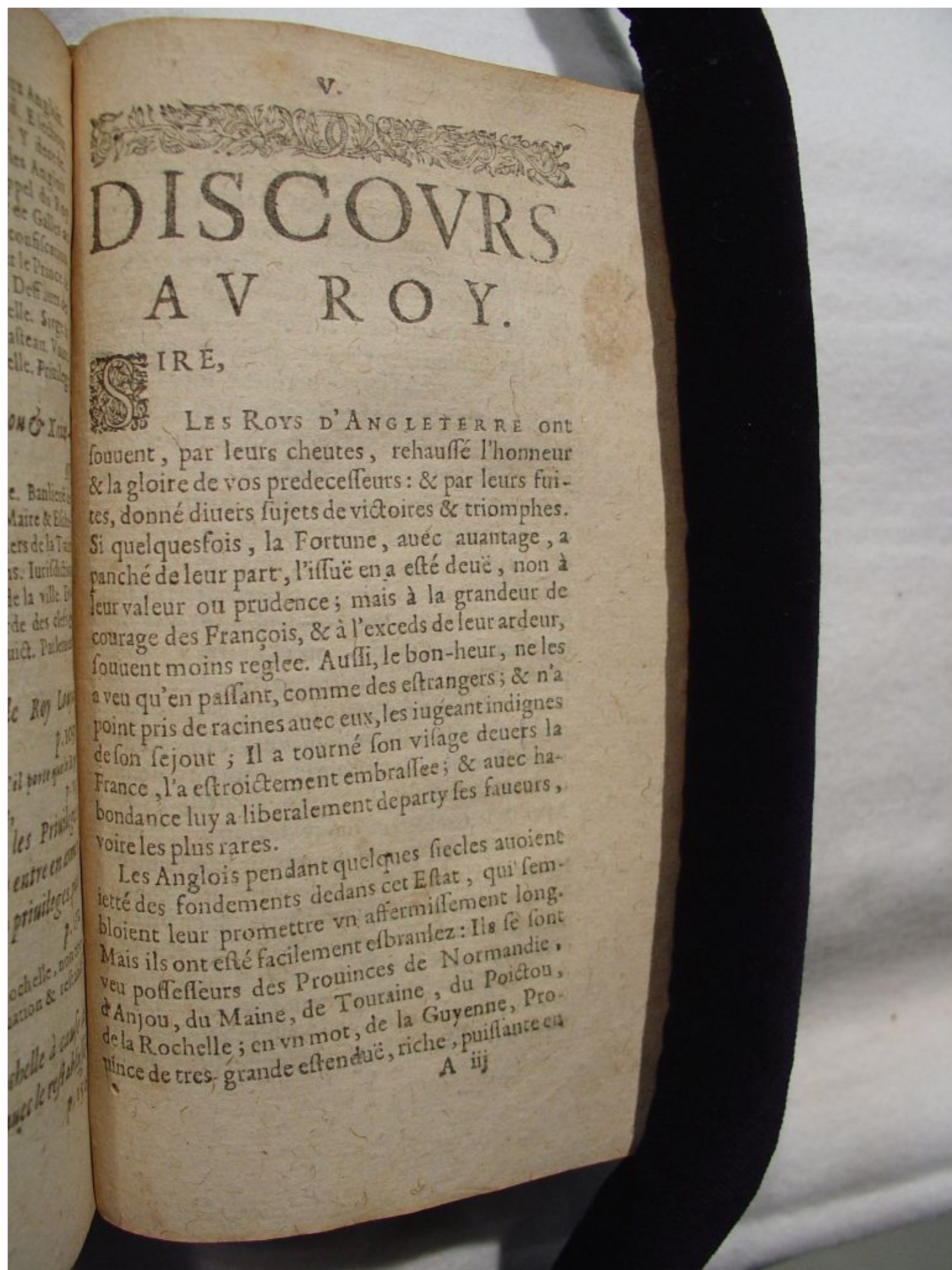






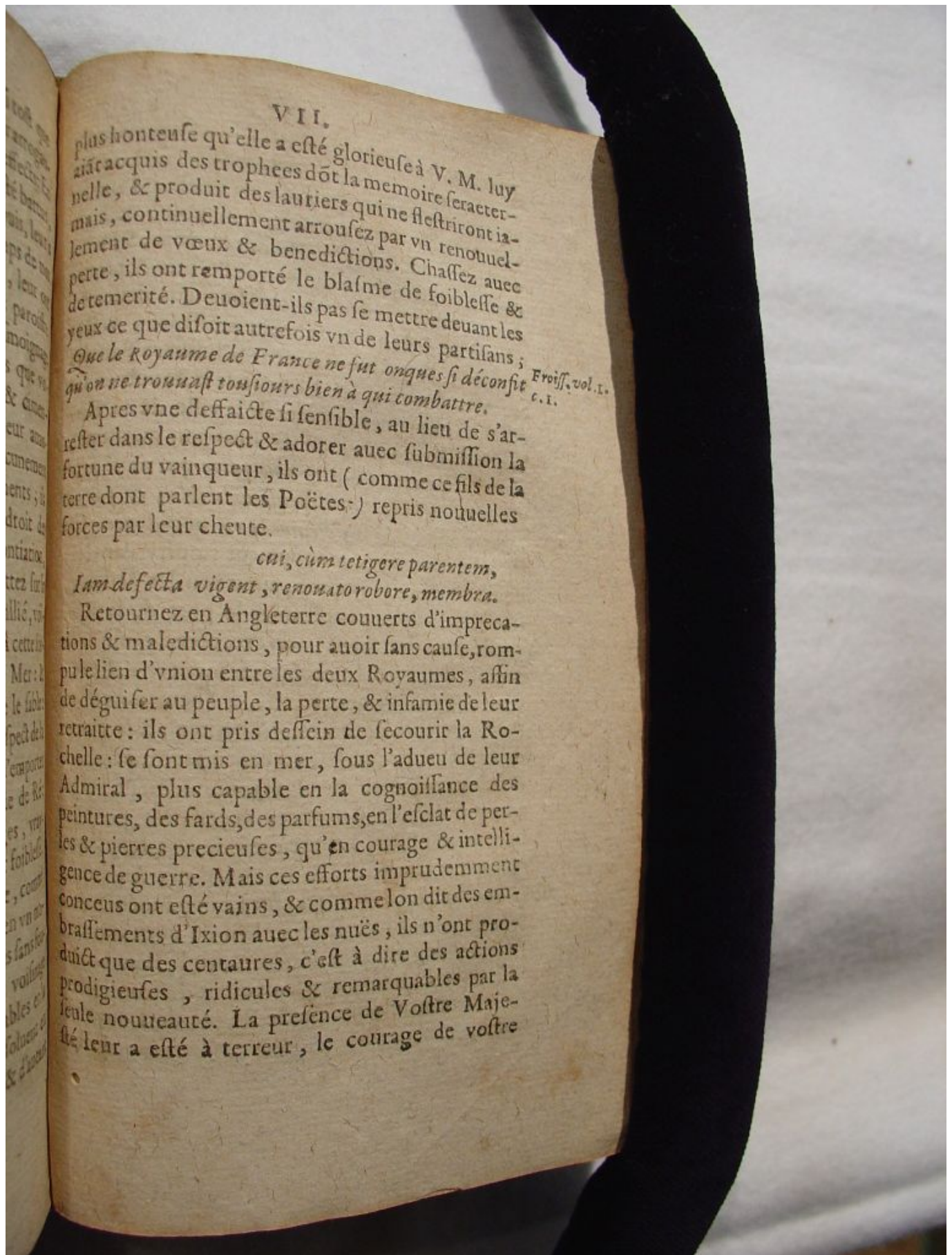
La\_Rochelle\_006.jpg

V I.

nombre d'hommes, & de villes. Mais si tost que nos Roys se sont resolus de chastier leur arrogance, & insolence, le desir a esté suiuy des effectz: En vn moment, ils sont descheus; ils ont esté battus, chassés du Royaume, dont le nom, depuis, leur a esté en estonnement & respect. Du temps de nos peres, les villes de Calais & Boulogne, leur ont esté ostées, sans qu'ils ayent osé depuis paroistre pour les recouurer, ny rendre aucun tesmoignage de ressentiment. Mais l'an dernier, lors que vostre Majesté a estimé la paix affermie, & cimentée, par alliances nouvelles: prenans à leur avantage l'affoiblissement de vos forces, aucunement espuisées, dans les precedents mouuements; ils ont violé ce qu'il y a de plus saint au droit des gens. Sans sujet, sans plainte, sans denontiation, ils se sont, comme vents non preueus, iettez sur la frontiere de Vostre Majesté, leur amy, allié, voisin, beau-frere. Que pent-on adiouster à cette impiété? Il n'y a rien si impetueux que la Mer: & neantmoins elle n'a autre barriere que le sable: n'oultre-passe iamais ses bornes par le respect de la terre, sa voisine. Ils s'estoient promis d'emporter d'emblee le fort saint Martin, en l'Isle de Ré: Mais ils le trouuerent mûny de courages, vraiment François, trop puissants pour leur foiblesse. Ils ont esté en cete entreprise temeraire, comme des torrents qui naissent avec bruit, & en vn moment se desseichent: comme des tōnerres sans foudre; comme ces fruiçts qui naissent au voisinage de Sodome, beaux en apparence, agreables en la surface; mais touchez de la main se resoluent en cendre. Aussi l'issuë leur a esté funeste, & d'autant



La\_Rochelle\_007.jpg



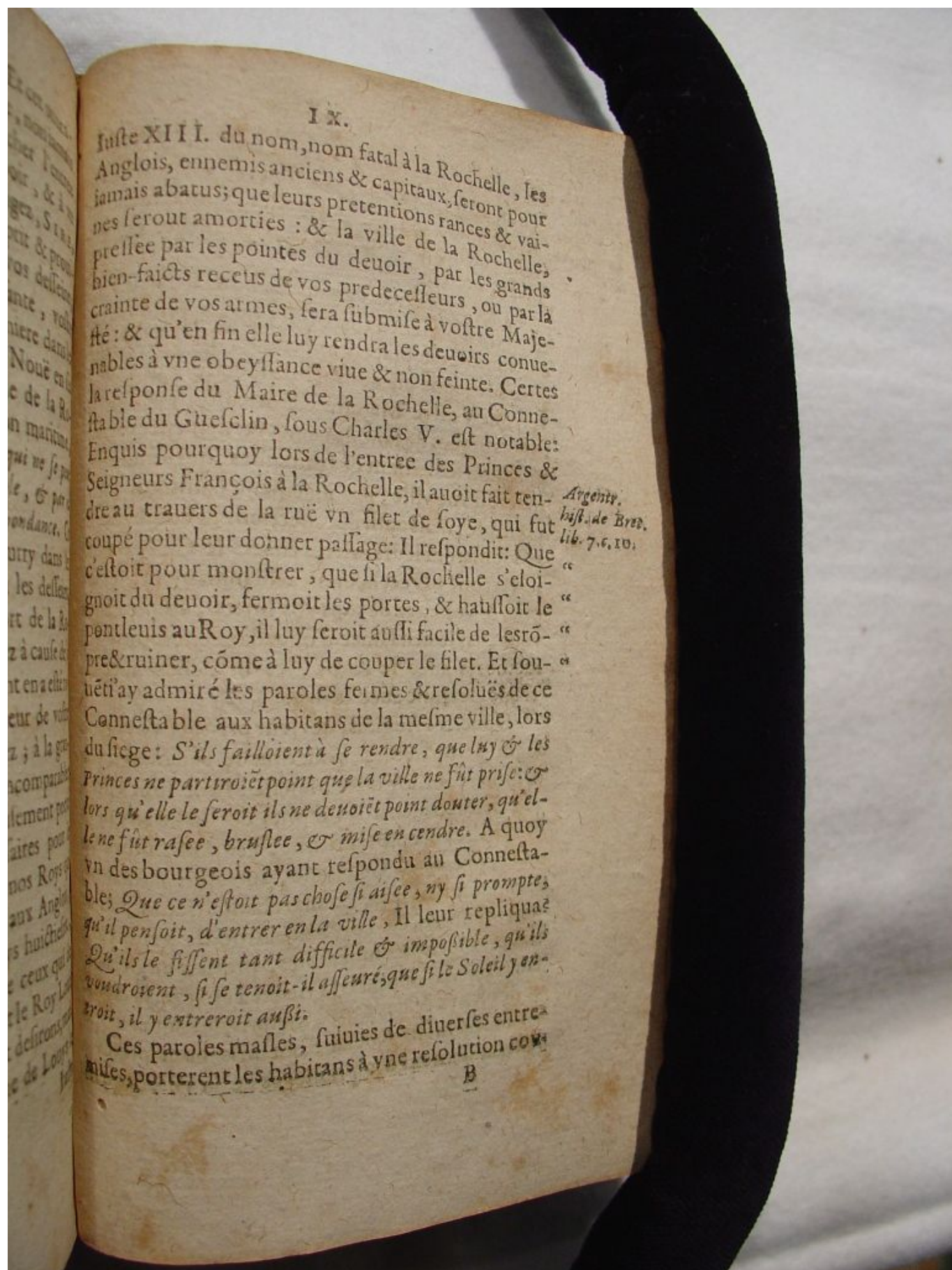


La\_Rochelle\_008.jpg

## VIII.

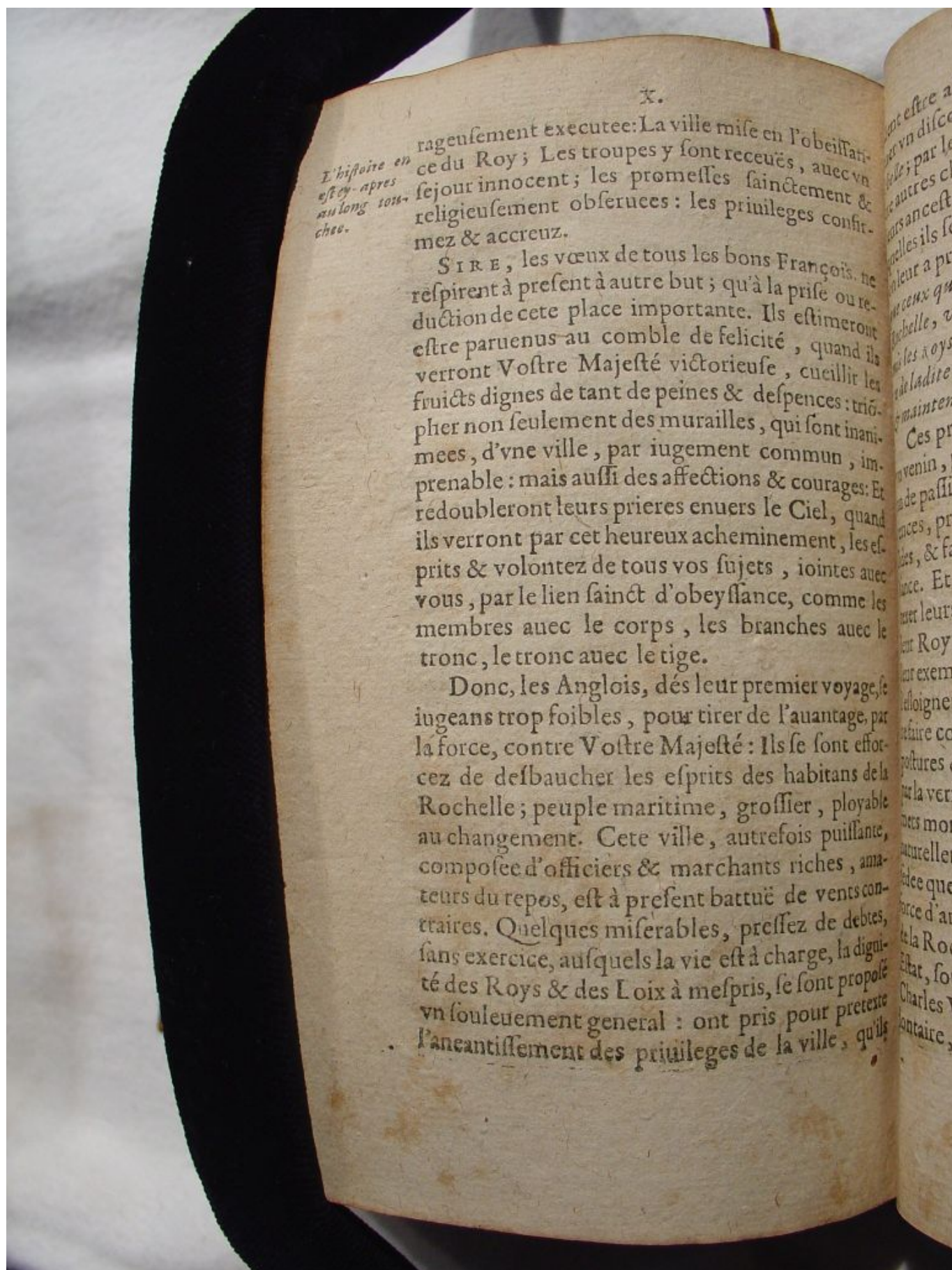
Noblesse leur a esté à etonnement : Et cet ouvrage surmontant toute pensée humaine, non iamais attenté par nos peres, pour retrencher l'entree aux vaisseaux, les a porté au desespoir, & à un eslongnement honteux. Ils sont obligez, SIRE, de recognoistre & confesser que l'esprit & providence diuine, instruit & conduit vos desseins; conure & deffend de sa main puissante, vostre personne, & guide vos pas par sa lumiere dans les tenebres plus espaisies. Le sieur de la Nouë en ses discours imprimez, parlant de la ville de la Rochelle, la louë à cause de sa situation maritime, *qui est une voye, dit-il, & une porte qui ne se peut fermer, qu'avec une dépense indicible, & par où toutes provisions luy viennent en abondance.* Ce grand personnage, longuement nourry dans les troubles de ce Royaume, auoit veu les desseins, souvent entamez pour fermer le port de la Rochelle, mais non suivis, non executez à cause de la peine & despence. L'accomplissement en a esté reservé par vn iugement secret, à l'heur de vostre Regne signalé de toutes prosperitez; à la grandeur de vostre courage, vigilance incomparable: & à vostre naturel liberal, vigoureusement porté à tous excès de despences necessaires pour le bien de son Estat. Le premier de nos Roys qui conquist la Rochelle, & l'arracha aux Anglois, pour la ioindre à cet Estat, fut Louys huictiesme, pere du Roy saint Louys, l'un de ceux qui depuis, luy departit plus de graces, fut le Roy Louis onzième, Et nous: non seulement desirons, mais nous promettons que sous le Regne de Louys le Juste







La\_Rochelle\_010.jpg



*L'histoire en  
estey apres  
au long tou-  
choe.*

X.

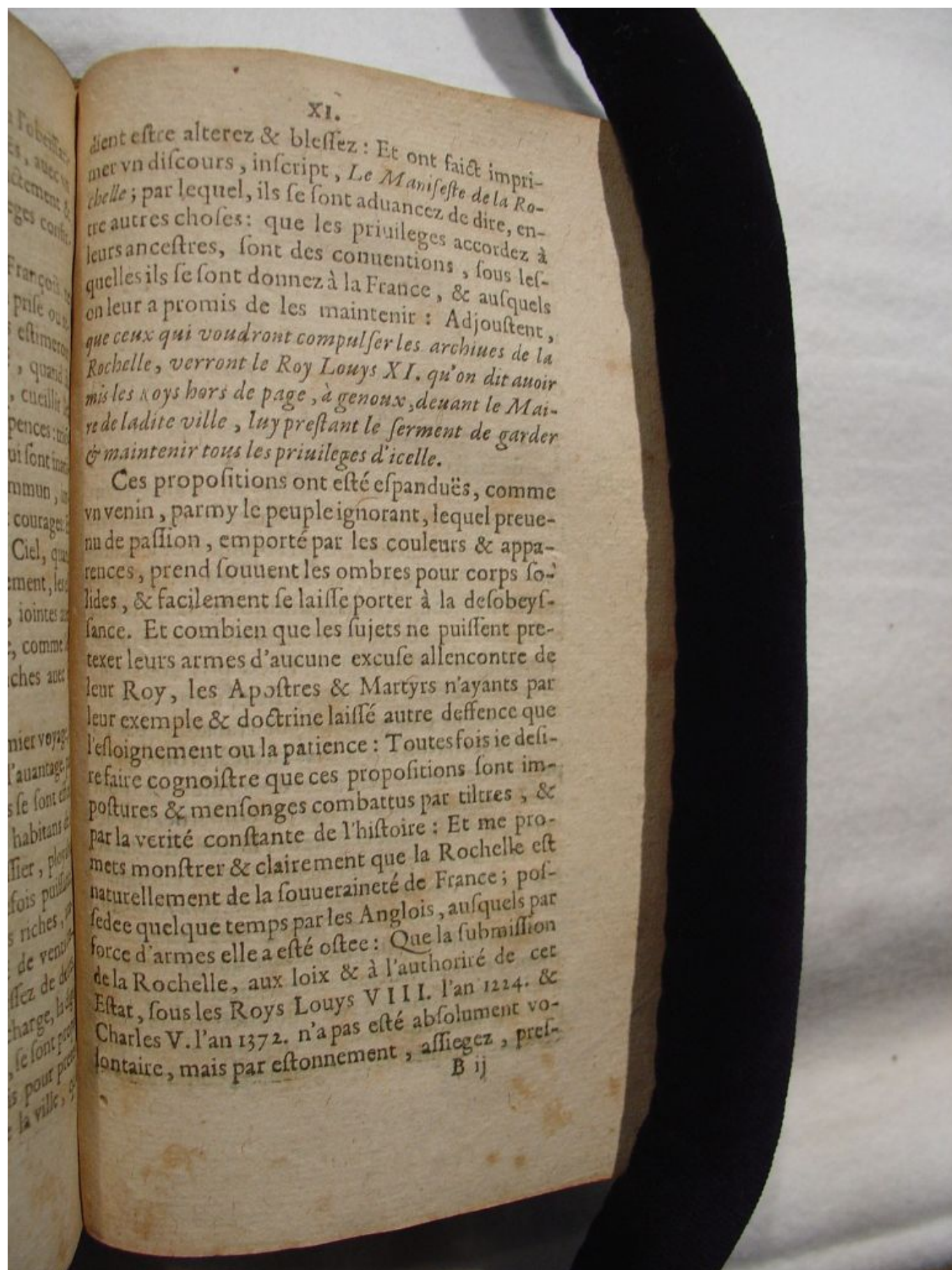
rageusement executee: La ville mise en l'obeissan-  
ce du Roy; Les troupes y sont receuës, avec vn  
sejour innocent; les promesses sainctement &  
religieusement obseruees: les priuileges confir-  
mez & accreuz.

SIRE, les vœux de tous les bons François. ne  
respirent à present à autre but; qu'à la prise ou re-  
duction de cete place importante. Ils estimeront  
estre paruenus au comble de felicité, quand ils  
verront Vostre Majesté victorieuse, cueillir les  
fruits dignes de tant de peines & despences: triom-  
pher non seulement des murailles, qui sont inani-  
mees, d'une ville, par iugement commun, im-  
prenable: mais aussi des affections & courages: Et  
redoubleront leurs prieres enuers le Ciel, quand  
ils verront par cet heureux acheminement, les es-  
prits & volonte de tous vos sujets, iointes avec  
vous, par le lien sainct d'obeyssance, comme les  
membres avec le corps, les branches avec le  
tronc, le tronc avec le tige.

Donc, les Anglois, dès leur premier voyage, se  
iugeans trop foibles, pour tirer de l'auantage, par  
la force, contre Vostre Majesté: Ils se sont effor-  
cez de desbaucher les esprits des habitans de la  
Rochelle; peuple maritime, grossier, ployable  
au changement. Cete ville, autrefois puissante,  
composee d'officiers & marchants riches, ama-  
teurs du repos, est à present battuë de vents con-  
traires. Quelques miserables, presse de debtes,  
sans exercice, auxquels la vie est à charge, la digni-  
té des Roys & des Loix à mespris, se sont proposez  
vn souleuement general: ont pris pour pretexte  
l'aneantissement des priuileges de la ville, qu'ils



La\_Rochelle\_011.jpg





La\_Rochelle\_012.jpg

XII.

sez par mer & par terre, & par crainte des ruines  
inevitables auxquelles ils estoient reduits. Le  
Manifeste au Roy Louys XI. est vne fable suppo-  
leur ayant esté ostez pour rébellion, ils leur fu-  
rent restituez & restablis de grace, qui n'eut  
autre subject que la bien veillance du Prince.

*Origine de la ville de la Rochelle : son accroissement,  
& anciens Seigneurs qui l'ont possédés.*

*Situation  
de la Roch.*

**L** On ne peut reuoquer en doute; que la ville  
de la Rochelle ne soit assise au dedans du  
Royaume: & que de tout temps elle n'ait esté su-  
jette à la souveraineté de nos Roys, comme fai-  
sant partie du Poictou, selon l'opinion plus com-  
mune: Je n'ignore point qu'aucuns l'ont attribué au  
pais de Xaintonge: tous neantmoins concurrent,  
en mesme aduis en ce qu'ils la donnent à la France.

Son origine a esté obscure: Elle a pris son nom,  
de la qualité de sa situation; Et comme cete co-  
ste autrefois esté grandement travaillée par les  
cours des Saxons, & autres: il est à croire que le  
premier dessein du bastiment de la ville a esté pour  
arrester la licence des Pirates, & conserver le voi-  
sinage, Il est des villes, cōme des fleuves, foibles en  
leurs sources, ils se fortifient plus il s'en esloigné.

*Hoc quodcumq; vides, hospes, quā maxima Romasq;*

*Ante Troem Aenam collis & herba fuit.*

*Son origine  
foible.*

Ainsi la Rochelle, consistant au commence-  
ment, en vn Chasteau, depuis accompagné de  
quelques maisons; par succession de temps, a com-  
posé vne ville; laquelle apres vn progres assez lent,  
a esté accrue, enrichie & augmentee, comme nous



## XIII.

la voyons par la commodité du port & richesses  
que fournit la mer, & la communication avec les  
Prouinces éloignées.

Ses conditions à present sont tres-cogneuës;  
Et d'ailleurs amplement rapportees par Puyguer-  
re au neuuesime liure de l'histoire du temps. Et le  
cours les diferences d'entre Orleans & la Ro-  
chelle; dit: *Cette cy (à sçavoir la Rochelle) n'est  
pas si grande, ny si plaisante que l'autre: Elle a  
pourtant d'autres choses qui recompensent bien ces  
defaux, dont la principale est sa situation mariti-  
me, qui est une voye & une porte qui ne se peut fer-  
mer qu'avec une depence incomparable, & par où  
toutes prouisions luy viennent en abondance. A deux  
liens dans la mer, ya des Isles fertiles qui branlent  
sous sa faueur. Le peuple de la ville est autant belli-  
queux que trafiqueur: les Magistrats prudents, &  
sont bien affectionnez à la Religion Reformee. Quant  
à la fortification: On a cogneu par esprenue quelle elle  
est, qui me gardera d'en parler dauantage: Je confesse-  
ray bien qu'Orleans, quand on est fort en campagne,  
est en lieu plus propre pour assaillir; mais estât questio  
de se defendre, la Rochelle est beaucoup plus utile.*

Cette ville a esté longuement possedee par des  
Gentils-hommes particuliers: Ceux de la maison  
de Mauleon & de Rochefort en ont esté Sei-  
gneurs & proprietaires.

Guillaume, dernier Comte de Poictou, & de  
Guyenne, par opiniō cōmune, fondateur des Blancs  
Manteaux de Paris, appelez à cause de luy Guille-  
mins, s'insinua en la ville de la Rochelle, & en empare,  
iout quelque tēps, & luy donna des priuileges cō-



La\_Rochelle\_014.jpg

## XIIII.

me il se verra cy-apres: Mais à quel tiltre, ou sous  
 quelles cōditiōs, il ne m'est pas possible de le dire.  
 En l'annee 1138. Eleonor fille aînée du Duc Guil-  
 laume, fut mariee avec Louys le Jeune, Roy de  
 France en la ville de Bordeaux; & luy porta l'hi-  
 nant la disposition de son pere, le pays d'Aquai-  
 ne, consistant en plusieurs grandes Prouinces, en-  
 tre autres au Comté de Poictou. La ville de la  
 Rochelle, combien que grandement acreeüe de  
 puis sa naissance, n'auoit lors qu'une Paroisse  
 en la haute partie de la ville: ce qui apportoit de  
 grandes incommoditez: Car de diuers endroits  
 du Royaume, plusieurs s'estoient retirez aux vo-  
 sinages de la ville; & à cause de l'eloignement de  
 la Paroisse, desirerent qu'il en fût estably vne nou-  
 uelle, en vn champ appartenant à Guillaume de  
 Cyre, proche du port, sous le nom de Saint Bar-  
 thelemy: ce qui fut accordé par Bref du Pape Eu-  
 genius, de l'an 1145.

Etablissement de la  
 paroisse S.  
 Barthelemy.  
 1145.

Eugenius Episcopus, seruus seruorum Dei, dilecto  
 fratri Bernardo Xantonensi Episcopo, Salutem et  
 Apostolicam benedictionem. Veniens ad presentiam,  
 dilectus filius noster, Petrus Cluniacensis Abbas, sua  
 nobis insinuatione ostēdit, Quod quia Ecclesia Sancta  
 Mariæ de Rochella, quæ inuisi sui Monasterij esse digni-  
 citur, hominū multitudinē, quæ inibi ad habundanti-  
 am noniter venit, capere minimē potest, aliā Ecclesiā  
 fra eius parochiā edificare desideret, & in hoc fauore  
 nostri assensum humiliter implorauit. Quia ergo,  
 sicut iniusta poscentibus nullus est tribuendus effectus,  
 sic iusta petentium votis benigna debemus assensum  
 concurrere: fraternitatis tuæ charitati, per scripta  
 presentia mandando precipimus, quatenus infra



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**